



Illustration : *Les bâtisseurs* par Fernand Léger, peinture à l'huile sur toile, 1950

L'ALPHABÉTISME DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS : PREMIERS RÉSULTATS

Liliane Rajaonina

Le rapport de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes est paru en même temps que le Plan national d'action en alphabétisation du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ): une coïncidence que nous espérons de bon augure et dont nous ne pouvons manquer de profiter pour vous proposer une lecture parallèle.

L'ENQUÊTE INTERNATIONALE

Le rapport de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) de 1994 (Littératie, économie et société) et le rapport canadien qui en est issu (Lire l'avenir: portrait de l'alphabétisme au Canada) ont été largement diffusés. Rappelons pour mémoire la méthodologie utilisée et quelques résultats significatifs avant de présenter les mesures préconisées par le RGPAQ.

Méthodologie

UN NOUVEAU CONCEPT
POUR MESURER ET COMPARER
LES CAPACITÉS DE LECTURE

S'inspirant d'enquêtes récentes menées en Amérique du Nord et en Australie, l'EIAA définit les niveaux d'alphabétisme¹ en fonction de la capacité d'«utiliser des imprimés et des écrits nécessaires pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel².»

LA MESURE DES
CAPACITÉS DE LECTURE

Pour ce faire, chaque pays participant³ a établi un échantillon représentatif de sa population âgée de 16 à 65 ans, avec la possibilité d'y inclure des adultes plus âgés.

Au Canada, certaines provinces ont commandé un échantillon supplémentaire. De plus, certaines catégories de la population (francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, jeunes fréquentant ou non un établissement d'enseignement, prestataires de l'assurance-chômage et assistés sociaux) ont été suréchantillonnées afin que l'analyse puisse porter sur un nombre suffisant d'individus. Compte tenu de ces différents ajustements, 5 660 personnes ont participé à l'enquête au Canada.

Celle-ci a été effectuée par entrevue au domicile du répondant (au Canada, on a donné la possibilité de répondre en anglais ou en français) au moyen de trois documents:

- un questionnaire sur des informations contextuelles et démographiques;
- un livret de tâches de sélection (l'interview prenait fin pour le répondant qui n'était pas en mesure d'effectuer au moins deux de ces tâches);
- un livret des tâches principales (tâches reliées aux textes de compréhension).

Trois types de textes de compréhension ont été utilisés pour tester la capacité de comprendre, de repérer et d'utiliser l'information présentée et d'effectuer les différentes tâches:

- textes suivis (exemple: éditoriaux, reportages);
- textes schématiques (exemple: demande d'emploi, horaires de transport);
- textes au contenu quantitatif (exemple: calcul d'un pourcentage de pourboire).

Les résultats obtenus ont été répartis selon cinq échelles de difficulté (le niveau 1 correspondant au niveau le plus faible). À titre de comparaison, l'enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ), réalisée en 1989, portait sur 9 000 adultes de 16 à 69 ans, et utilisait des niveaux de capacités différents de ceux de l'EIAA:

NIVEAUX EIAA		NIVEAUX ECLÉUQ
1	⇒	0,1,2
2	⇒	3
3,4,5 ⁴	⇒	4

Principaux résultats

UNE GRANDE DIVERSITÉ DE SITUATIONS

Le niveau général et la répartition des capacités diffèrent selon les pays. En Suède, on trouve un grand nombre de répondants de niveaux élevés associés à un degré élevé de

scolarité. Aux Pays-Bas et en Allemagne, les répondants se concentrent majoritairement au niveau 3, alors qu'au Canada et aux États-Unis, un nombre relativement élevé de répondants se classent aux niveaux 1 et 4/5.

Pour le Canada, l'enquête révèle que la situation de l'alphabétisme n'a guère changé depuis cinq ans par rapport aux résultats de l'ECLÉUQ: un grand nombre d'adultes se classent à un niveau qui les empêche de participer à la vie économique et sociale: 22% se situent au niveau 1, et de 24% à 26% au niveau 2. Les données pour le Québec sont encore plus inquiétantes, puisque 28% à 31% des adultes se situent au niveau 1 et 26% à 32% au niveau 2⁵. À noter que le niveau 3 est considéré dans plusieurs pays comme un seuil minimum. Les résultats varient aussi selon les régions: en général, il y a plus d'adultes de niveaux élevés dans les provinces de l'Ouest que dans les provinces de l'Atlantique et au Québec.

Dans tous les pays, on trouve des proportions d'immigrants plus élevées au niveau 1 et moins élevées aux niveaux 4/5. Au Canada, ils sont proportionnellement plus nombreux que la population de souche à se situer au niveau 1, mais ceux qui se sont classés aux niveaux 4/5 sont proportionnellement plus nom-

breux que les Canadiens de souche, situation qui s'explique par la politique canadienne en matière de choix des immigrants⁶.

UN HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ NE SIGNIFIE PAS TOUJOURS UN NIVEAU ÉLEVÉ DE CAPACITÉS

À niveau de scolarité égal, on obtient un niveau de capacités de lecture différent. À titre d'exemple, les adultes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires démontrent des capacités très différentes dans la résolution des tâches présentées dans les textes schématiques: 23% parmi les Suédois se classent au niveau 1, alors que ce pourcentage est de 56% pour les Allemands et 74% pour les Canadiens.

Certains adultes à faible niveau de scolarité ont pu atteindre des niveaux d'alphabétisme relativement élevés, tandis qu'un niveau de scolarité élevé ne s'est pas toujours traduit par des performances élevées. Selon l'enquête, plus du tiers des adultes canadiens se trouvent dans ce cas.

LES CAPACITÉS DE LECTURE NE S'ACQUIÈRENT PAS À L'ÉCOLE POUR TOUTE LA VIE, ELLES S'ENTRETIENNENT PAR LA PRATIQUE

Elles peuvent s'améliorer ou se détériorer selon l'application qui en est faite, aussi bien au travail que dans la collectivité.

En milieu de travail, il existe des différences entre les pays

quant à la fréquence des tâches de lecture et d'écriture, du fait que cette fréquence varie selon la profession et que la répartition des professions diffère. Mais la tendance générale est que les personnes qui ont un niveau de capacité élevé s'y adonnent plus fréquemment et ont ainsi l'occasion d'améliorer leurs capacités. Ce sont les Suédois qui en signalent la pratique la plus fréquente et les Polonais la moins fréquente. Les travailleurs canadiens ont déclaré faire moins de lecture au travail que leurs homologues des autres pays.

Quant aux personnes dont les emplois exigent peu de pratique ainsi que celles qui sont sans emploi, leurs capacités sont susceptibles de diminuer, à moins qu'elles n'aient d'autres occasions de les mettre en pratique.

Or, si dans tous les pays, presque tous les répondants ont déclaré lire le journal au moins une fois par semaine, ce sont surtout les niveaux 4/5 qui lisent et fréquentent les bibliothèques. En Allemagne, toutefois, plus de 50% des adultes de niveau 1 lisent des livres une fois par mois. Les Suédois et les Néerlandais sont ceux qui fréquentent le plus les bibliothèques. Les Canadiens sont les moins nombreux à avoir déclaré lire un journal tous les jours, mais le nombre de ceux qui lisent le journal au moins une fois par semaine

correspond à la tendance générale. D'autre part, les Canadiens qui se classent aux niveaux 4/5 lisent des livres plus fréquemment que les personnes de même niveau des autres pays.

Il est intéressant de noter que ce sont les groupes présentant les plus faibles capacités qui regardent le plus la télévision: dans la plupart des pays, plus de 10% des répondants de niveau 1 regardent la télévision plus de cinq heures par jour.

LES CAPACITÉS DE LECTURE ONT UN IMPACT DÉTERMINANT SUR L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LE NIVEAU DE REVENU

Dans tous les pays, la proportion de chômeurs diminue à mesure que l'on monte sur l'échelle des capacités. L'enquête révèle aussi que les travailleurs qui ont de faibles capacités se retrouvent dans les industries en déclin, tandis que la main-d'œuvre qui a des capacités plus élevées travaille dans les industries en croissance.

Au Canada, une personne sans emploi est environ trois fois plus susceptible de se situer au niveau 1 qu'une personne qui travaille. D'autre part, les personnes qui reçoivent une aide financière ont des capacités plus faibles que la population en général.

Le revenu est également lié aux capacités de lecture et d'écriture. Au Canada et

aux États-Unis, les répondants de faible niveau sont plus pénalisés et ceux de niveau élevé plus avantagés sur le plan salarial qu'aux Pays-Bas et qu'en Allemagne. Enfin, l'enquête confirme qu'une grande partie de l'éducation des adultes se fait en milieu de travail et que les programmes de formation et d'éducation permanentes s'adressent surtout aux personnes ayant des niveaux de capacités élevés.

SEULE UNE MINORITÉ DE
PERSONNES À FAIBLES CAPACITÉS
RECONNAISSENT LA NÉCESSITÉ
DE LES AMÉLIORER

Très peu de répondants considèrent leurs capacités de lecture et d'écriture trop faibles pour leur emploi actuel et estiment que de faibles capacités restreignent leurs possibilités d'avancement ou d'accès à un autre emploi. Pour les activités quotidiennes, la plupart des répondants estiment que leurs capacités sont suffisantes. Parmi ceux qui se classent au niveau 1, nombreux sont ceux qui jugent leurs capacités élevées, sans doute parce que leurs activités sont fonction de ces mêmes capacités.

La tendance générale, constatée par l'enquête, va dans le sens de l'amélioration des capacités des personnes qui ont déjà un niveau élevé, alors que les adultes de faible niveau, qui représentent une proportion non négligeable de la population, risquent de voir encore diminuer leur niveau et

de rester en marge du système économique et social. Une telle situation d'exclusion, inacceptable dans les pays pauvres, est inexcusable dans les sociétés nanties.

**UN ENSEMBLE DE
MESURES S'IMPOSE :
LE PLAN NATIONAL EN
ALPHABÉTISATION**

Les résultats de l'enquête plaident pour une politique globale en matière d'alphabétisation. Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, qui a toujours réclamé l'adoption d'une telle politique, propose un Plan national d'action en alphabétisation⁷. Ce plan se fonde sur les principes suivants:

- L'analphabétisme est un problème social;
- L'éducation des adultes est un droit inaliénable pour tous, ce qui implique l'accès aux conditions socio-économiques et socio-culturelles qui en permettent l'exercice;
- En matière d'éducation des adultes, la priorité doit être accordée aux personnes analphabètes et aux personnes peu scolarisées;
- Les contenus de la formation, les activités d'apprentissage et les approches éducatives doivent être adaptés aux besoins et aux caractéristiques des adultes;
- L'apprenant adulte a droit au respect de sa personne et

de sa dignité de citoyen, de son rythme d'apprentissage et du libre choix de son lieu d'apprentissage;

- Les différents lieux d'éducation actuels doivent être maintenus et élargis à d'autres milieux.

Le Plan propose un ensemble de mesures, réparties en cinq grandes sections, pour prévenir et combattre l'analphabétisme et pour assurer les droits des personnes analphabètes:

1. DE L'ENGAGEMENT
DU GOUVERNEMENT

Le Plan national d'action restera lettre morte tant que le gouvernement du Québec ne se donnera pas les moyens pour s'attaquer au problème de l'analphabétisme d'une manière ferme et concertée. Il doit prendre des engagements dans le cadre de son présent mandat et faire de la lutte contre l'analphabétisme une priorité nationale.

2. DE LA PRÉVENTION

Puisque la pauvreté est la cause première de l'analphabétisme, la mesure préventive la plus fondamentale est la lutte contre la pauvreté. Il est également essentiel de prendre des mesures pour que la lecture et l'écriture fassent partie des activités courantes des citoyens et citoyennes du Québec. Ces mesures devraient comprendre des campagnes de promotion de la lecture et de sensibilisation sur les causes de l'anal-

phabétisme et les moyens de le prévenir.

3. DU SOUTIEN ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ALPHABÉTISATION

Le Plan propose d'accroître l'accessibilité des services d'alphabetisation. Parmi les mesures envisagées figurent la consolidation et le développement du soutien au réseau des groupes populaires d'alphabetisation, notamment:

- en assurant aux organismes d'éducation populaire un financement adéquat, qui leur permette de maintenir leur infrastructure et de garantir la continuité et la qualité de leurs activités de formation;
- en reconnaissant, dans les textes de lois appropriés, le soutien du gouvernement au réseau d'éducation et d'alphabetisation populaires, et le rôle essentiel de ce réseau dans le domaine de l'éducation;
- en soutenant le développement du réseau autonome d'alphabetisation populaire dans toutes les régions du Québec.

4. DES DROITS DES PERSONNES ANALPHABÈTES

Certaines catégories de citoyens et de citoyennes ne pourront pas, à court terme, franchir les étapes de l'alphabetisation. C'est pourquoi le Plan propose des mesures complémentaires pour permettre aux personnes analphabètes

d'exercer pleinement leurs droits sociaux et démocratiques et de s'acquitter de leurs fonctions de citoyens et de citoyennes.

5. DE LA RECHERCHE

Le Plan préconise le développement aussi bien de la recherche fondamentale que de la recherche appliquée sur l'alphabetisme et l'alphabetisation pour mieux outiller les décideurs et les intervenants dans la lutte contre l'alphabetisme.

L'engagement de tous les partenaires concernés est nécessaire: le gouvernement du Québec, et plus particulièrement le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires, les groupes populaires en alphabetisation du Québec et le RGPAQ les universités et les centres de recherche universitaires, les entreprises et les organisations syndicales ainsi que les organismes de développement socio-économique. C'est à ce prix que l'on aura les meilleures chances de relever le défi.

1. Le document international utilise le terme de littératie.

2. ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, PARIS, et STATISTIQUE CANADA. *Littératie, Économie et Société. Résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabetisation des adultes*, 1995, p. 16.

3. Les pays qui ont participé à l'enquête sont l'Allemagne, le Canada, les

États-Unis, l'Irlande, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède et la Suisse. Des enquêtes parallèles sont en cours dans d'autres pays de l'OCDE.

4. La distinction entre les deux plus faibles niveaux dans l'ECLEUQ s'étant avérée peu utile, l'EIAA a choisi un plus grand nombre de niveaux supérieurs, mais au moment de l'analyse des données, ces trois niveaux ont été regroupés, car la taille de l'échantillon disponible ne les justifiait pas.

5. L'examen des données québécoises commandées par la Direction de la formation générale des adultes (DFGA) révèle cependant des problèmes dans la précision et la fiabilité des données du Québec, notamment en raison d'une distorsion dans la distribution des niveaux de scolarité et de la faible taille de l'échantillon. C'est en raison de ces problèmes que la DFGA a décidé de ne pas analyser les données québécoises. Voir ROY, S. *Enquête internationale sur l'alphabetisation des adultes: faits saillants et commentaires*, CDEACF, Montréal, 1997, 27 pages.

6. Le Canada accueille d'une part des gens d'affaires plus susceptibles de posséder des niveaux de scolarité supérieurs et d'excellentes capacités de lecture en français et en anglais, et d'autre part des réfugiés et des immigrants de la catégorie famille qui sont moins susceptibles d'être alphabétisés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

7. REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC. *Plan national d'action en alphabetisation*, Montréal, 1996, 79 pages. Pour se le procurer, voir la chronique «À voir... à lire».

